AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-5-76195064

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex

C. C. P. Clermont-Ferrand 5 503-17

BULLETIN N° 56 du 13 MAI 1976.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

Le nombre d'ascospores susceptibles de provoquer des infections lors de la prochaine période favorable demeure important il est conseillé de maintenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible.

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre l'Oïdium et les Araignées rouges.

NOTA.- Les dernières pluies ont permis des contaminations primaires très nombreuses dans les vergers non protégés en temps opportun : les taches en provenance de ces contaminations seront visibles dans le courant de la dernière décade du mois de mai.

VIGNE

ARAIGNEE ROUGE.- (Panonychus ulmi)

Dans l'ensemble les pullulations de ce ravageur sont faibles. Si une intervention se justifie localement (nombreuses larves à la face inférieure des feuilles), il y a lieu de la prévoir dès maintenant (pour les produits à utiliser, consulter la liste parue dans la revue PHYTOMA de Février 1976).

BLACK-ROT.-

Les germes susceptibles de provoquer les premières contaminations sont à maturité.

Dans les vignes atteintes l'an dernier, ainsi que dans celles se trouvant à proximité de parcelles incultes dans lesquelles la maladie a été précédemment observée, il est conseillé de réaliser un traitement dans les meilleurs délais.

BRENNER.-

Dans les vignes, intéressées par le traitement conseillé dans le précédent bulletin, renouveler la protection.

MILDIOU.-

Comme chaque année, une prime de dix francs sera attribuée aux premières personnes qui nous feront parvenir des feuilles attaquées.

P.424

Imprimerie de la Station Auvergne-Limousin — Directeur-Gérant : P. JOURNET

Pour l'attribution de cette prime, ne seront pris en considération que les envois qui parviendront en parfait état à la Station et auxquels seront joints les renseignements suivants :

- date et lieu de la découverte,
- variété, âge et mode de taille de la vigne,
- situation des feuilles attaquées et importance de l'attaque.

Les récentes précipitations orageuses, localement très importantes, ont permis les premières infections : pour la détection des foyers primaires surveiller le vignoble à partir du 18 Mai (du 20 mai, dans le département de l'Allier).

OÏDIUM.-

Dans les clos particulièrement sensibles à cette maladie, effectuer un traitement par beau temps.

Il est rappelé que le soufre, utilisé en poudrage, efficace contre l'Oïdium, permet en outre de limiter le développement de l'Acariose et de l'Erinose.

Clermont-Fd, le 13 Mai 1976.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chargé des Avertissements Agricoles
A. LECLERC.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire :
P. DENIZET.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.